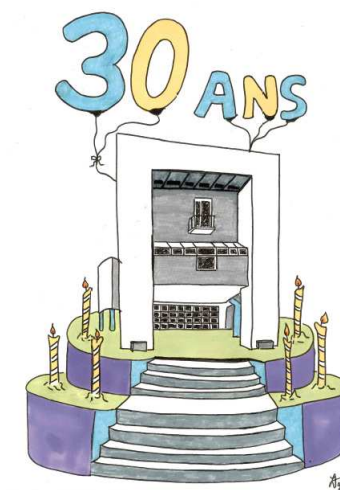




Le lycée du Haut-Barr 1988-2018 : Trente ans, ça se fête !



Connaissez-vous Jean de Manderscheid ?

Le lycée du Haut-Bar où vous vous situez se trouve dans la rue Jean de Manderscheid mais qui est donc ce personnage ? Un ancien maire de Saverne, un illustre poète régional ou un écrivain sentant bon le terroir ? (suite P. 3)

Sommaire

Rencontre avec M. Buttner, le Proviseur du HB : « pour être proviseur, il faut être endurant » P. 2

Des professeurs se souviennent des débuts du lycée – P. 4

Que sont-elles devenues ? D'anciennes élèves témoignent – P. 5

Humeur : La déclaration universelle des droits de l'homme et la réalité – P. 7

L'internat : un lieu de vie, après les cours- P. 8

Rencontre avec M. Buttner, Proviseur du Lycée

Le 16 novembre 2018, M. BUTTNER, le proviseur de notre lycée, s'est prêté au jeu des questions-réponses, afin de broser son portrait.

M. Buttner œuvre comme proviseur au lycée du Haut-Barr depuis deux ans. Il se souvient avoir été bien accueilli lors de sa première rentrée dans notre lycée. Tout le monde aussi bien le personnel que les élèves semblaient contents qu'il prenne les rênes en main. De ses propres aveux cela lui a donné « beaucoup d'enthousiasme pour la suite ».

M. Buttner a passé un bac F2 en 1983 qui correspondait à une spécialité électronique. L'héritier de ce bac est actuellement le bac STI2D (sciences et technologies du développement durable). Après cette filière technique, il a passé avec succès un BTS électronicien d'équipement (Bac+2). Sa première expérience professionnelle s'est déroulée dans un bureau où il s'est occupé de travaux de recherche et d'innovation dans le domaine de l'électricité et plus précisément dans le domaine des alarmes incendie et des ouvertures de porte de garage. Après avoir fait son service militaire, il a suivi une prépa pour le concours d'entrée dans l'enseignement technique (Bac+4) pour devenir enseignant. Titulaire d'un CAPET option génie électrique, M. Buttner a enseigné dans divers établissements. Il a passé ensuite le concours de direction du personnel de l'Education nationale.

Pour M. Buttner, être proviseur c'est avant tout un travail de gestionnaire de moyens qu'ils soient matériel ou humain. L'un des principaux chantiers actuels est la mise en place de la réforme du lycée. Il nous a confié qu'il préparait déjà la rentrée 2019 avec ses collègues enseignants.

Ensuite il nous a confié que pour être proviseur il faut être endurant dans tout les sens du terme, savoir écouter et comprendre avant d'agir. Et qu'il y a comme pour tout le monde, quand le travail est mené à bien, une satisfaction.

Quant à la question « quelles sont les différences entre être proviseur de lycée et de collègue ? »

il nous répond qu'il y a d'abord la maturité qui diffère, qu'au lycée les élèves ont entre 15 et 20 ans pour les dernière années de BTS.

Il nous a informés d'un projet à court terme du lycée, « les festivités des 30 ans du lycée » : le lycée a prévu la journée du mardi gras, le 5 mars pour fêter cet évènement.

Lors de cet évènement il y aura l'élection d'un prince et d'une princesse à l'image du carnaval allemand, la création d'une fanfare, la constitution d'un groupe de musique et un gâteau d'anniversaire géant.

Effectivement la journée du 5 mars sera une journée de fête et de plaisir partagé.

Le lycée Haut Barr est une grande famille traversée par plusieurs générations d'élèves d'enseignants et de personnels d'encadrement. **GM et GT**

Connaissez-vous Jean de Manderscheid ?

Le lycée du Haut-Barr où vous vous situez se trouve dans la rue Jean de Manderscheid mais qui est donc ce personnage ? Un ancien maire de Saverne, un illustre poète régional ou un écrivain sentant bon le terroir ?

Eh bien aucune de ces fonctions. Jean de Manderscheid né en 1538 en Rhénanie-Westphalie (un land allemand), deviendra évêque de Strasbourg alors... qu'il n'est pas encore ordonné prêtre. Face aux conflits répétés entre protestants et catholiques, il fait consensus entre les deux parties pour la nomination à l'évêché de Strasbourg. Le choix de trouver un lycée à Saverne dans la rue qui porte son nom, ne manque pas de saveur quand on sait que cet évêque était connu pour être un travailleur invétéré, très instruit de surcroît ! Qu'il soit un modèle pour nous tous, conquérants du savoir !

Par ailleurs, c'est grâce à lui qu'on peut admirer les ruines du château du Haut-Barr qu'il fit rénover en 1583. Enfin il fut le premier à créer un collège à Molsheim, dirigé par des jésuites qui en 1617 deviendra la première université en Alsace.

Après une vie bien remplie, œuvrant pour la paix entre catholiques et protestants en Alsace, il décéda en 1592 à Saverne.

Sa mémoire perdure encore aujourd'hui à travers un vitrail en l'église de Saverne montrant ses armoiries et une pièce de monnaie en argent : le Thaler de Manderscheid

JN



Des profs se souviennent...

Pour mieux connaître notre lycée, deux professeurs ont accepté de répondre à quelques questions. Si aujourd'hui, nous, élèves sommes juste de passage dans l'établissement. Les professeurs, eux fondent leur carrière, ici.

Monsieur Guiot et Monsieur Haessig sont arrivés tous deux à la rentrée de 1989, soit un an après l'ouverture du lycée.

Monsieur Haessig avait déjà enseigné dans 4 lycées auparavant. Pour lui, le lycée lui a offert son premier post de titulaire. Après des études à Grenoble, monsieur Guiot a directement été nommé ici, au lycée du Haut-Barr. Il se souvient que beaucoup parlaient alsacien et qu'il trouvait cela « bizarre ».

Les deux enseignants ont décrit des méthodes de travail différentes de celles d'aujourd'hui. A l'époque, les cours étaient encore tapés à la machine à écrire et les dessins techniques étaient réalisés sur des planches à dessins avec des claques.

Avec l'arrivée du numérique, des changements ont été notés. Les premiers ordinateurs ont été installés en 1990, dans ces années un seul ordinateur coûtait environ 4500 francs, soit près de 700 euros. Suite à la filière BEP micro-technique transférée du lycée Jules-Verne au lycée du Haut-Barr, un grand nombre de machines ont été mises en place dans l'atelier. Une deuxième vague de modernisation a été recensée dans les années 2000. Selon monsieur Guiot « on peut faire cours sans ordinateur », et il pense que des moyens comme les bibliothèques sont tout autant utiles pour trouver les informations nécessaires à la réalisation de ses cours.

Parallèlement, le lycée a aussi subi une croissance démographique. En 1988, on comptait seulement une classe de seconde, puis l'année suivante ces élèves sont passés en première et une autre classe de secondes est arrivée. Ce déroulement logique a donné en 1994 la première classe promue du lycée.

Pour l'équipe enseignante et plus particulièrement pour monsieur Haessig, la petite équipe qu'ils formaient, permettait de créer une agréable ambiance au sein du lycée, qui est qualifié de lycée « à taille humaine » par le professeur, sachant qu'il venait d'un des lycées de Haguenau beaucoup plus grand que le nôtre. Les deux professeurs décrivent l'établissement comme plaisant avec un bon cadre de vie sûrement dû à sa situation géographique. Ils trouvent les élèves globalement gentils et polis, de nombreux avantages qui ont toujours fait leur bonheur.

Au début les élèves n'avaient aucun endroit où se réunir, raconte monsieur Guiot. Le premier foyer était à la place de l'actuelle vie-scolaire. Les élèves se retrouvaient à l'atelier et ils confectionnaient lampes et tables pour l'aménager.

Il est bon de savoir que l'atelier plasturgie, autrement dit celui du « haut » était vide jusqu'en 1993-95 et comme il n'y avait pas de gymnase, c'est ce grand espace qui servait de salle de sport, on pouvait y faire du tennis, du foot ...

Dans ce même atelier, lors des portes ouvertes été organisée une buvette avec vente de tartes flambées, plus de 800 vendues dans la soirée. Selon Monsieur Guiot c'était la « fête » au lycée.

Ce professeur a aussi considérablement participé à la vie du lycée en organisant des raids. Une section sportive a débuté en 1995, elle se nommait « club sport évasion ». Plusieurs projets ont été réalisés comme une course de voile, en 1997, une traversée d'est en ouest de l'île de Crête à vélo, en 1999 un raid en Syrie. Ces excursions se faisaient pendant les vacances, toute une organisation et une recherche de sponsors était réalisée pour financer une partie du voyage. Monsieur Guiot nous confie qu'aujourd'hui, il serait inimaginable d'entreprendre de tels projets.

En 2011, une section sportive de vélo a ouvert, elle existait encore il y a deux ans. Une sélection était faite en amont avec plusieurs entraînements. L'équipe est arrivée jusqu'au podium lors d'un championnat de France.

Nous remercions ces deux professeurs, Monsieur Guiot et Monsieur Haessig, de s'être prêtés au jeu et d'avoir répondu à nos questions.

GK et DG

Que sont-elles devenues ?

Certains élèves qui ont franchi les marches de notre lycée il y a quelques années, ont eu la gentillesse de nous raconter leurs souvenirs en répondant à nos questions.

Parmi ces élèves nous avons interviewé trois jeunes anciennes étudiantes du lycée à travers les réseaux sociaux ; Inès Da Silva, Zoé et Léa (prénoms fictifs), qui sont passées dans notre établissement entre les années 2000 et 2015, voici leurs réponses :



Photo récente d'Inès Da Silva (avec son aimable autorisation) qui est passée par la filière scientifique.

Ces trois élèves ont passé entre 2 et 3 années au lycée du Haut-Barr. Elles ont étudié dans des filières plutôt générales : Zoé en filière scientifique avec option SVT et Léa en filière surtout centrée sur l'économie, la sociologie, les mathématiques et l'histoire. Tandis qu'Inès a étudié dans une filière STI2D, une filière orientée vers la conception et la mécanique.

Les classes se composaient entre 25 et 30 élèves et l'ambiance était plutôt bonne sauf chez Zoé qui trouvait que les « anciens » de la seconde « à fond les sciences » formaient des clans.

L'intégration a donc été pour Zoé, plutôt difficile, mais c'était le cas de tout le monde car il n'y avait pas de cohésion et d'entente dans la classe. Du côté d' Inès Da Silva et Léa l'intégration a été facile.(...)

Les cours se déroulaient généralement dans le bâtiment général parfois dans le bâtiment pro et les extensions M1 et M2.

Lors de leur passage au lycée, les filières actuelles existaient déjà. Soit les filières générales, professionnelles et technologiques.

Concernant le parcours scolaire et professionnel de nos étudiantes;

- Après la terminale, Zoé a fait un an de prépa BCPST à Nancy et aujourd'hui celle-ci est en troisième année en école d'ostéopathie à Strasbourg. (BCPST = prépa biologie, chimie, physique et sciences de la Terre).

- Suite à l'obtention de son bac, Inès a poursuivi dans un BTS CPI en alternance et cela fait maintenant 2 ans qu'elle est embauchée. (BTS CPI = BTS en conception des produits industriels).

- Léa a étudié 1 an dans une fac de langues puis a fait un BTS commerce international puis un Bachelor Ressources humaines.

On peut dire que depuis leur formation/filière au lycée, Zoé a continué dans une filière médicale donc en lien avec le bac qu'elle a fait, Inès est devenue technicienne en bureau d'études donc en lien avec sa filière du lycée et Zoé est encore étudiante.

Inès est employée actuellement au sein de la société Cyrius Consulting basée à Duttlenheim.

Dans le domaine des situations familiales; Zoé est en couple, Inès est pacsée et procède actuellement à l'achat d'une maison, tandis que Léa est célibataire et sans enfants.

Nos étudiantes ont tout de même gardé de bons souvenirs de notre lycée; Inès relate la bonne ambiance, l'esprit de famille qu'il pouvait y avoir, l'entente entre tout le monde et l'implication des élèves dans la vie du lycée. Léa relate pour sa part la bonne ambiance dans la classe et dans le lycée ainsi que des rencontres enrichissantes.

Petites anecdotes qu'elles ont tenu à partager avec nous :

Inès nous dit « je suis toujours avec mon copain que j'ai rencontré au lycée, eh oui, cela fait 7 ans ! ». Zoé nous dit « le temps d'attente à la cantine était tellement long qu'on ratait 1/2 heure du cours d'après ! ».

Voilà ce qu'en ont tiré nos étudiantes;

Inès nous dit « il faut profiter de chaque moment et que si on se donne les moyens de réussir, on peut s'ouvrir plein de portes ». Quant à Léa : « tout se prépare ».

Et ce qu'elles nous conseillent ;

Inès : « Il faut garder l'esprit de famille qu'il y avait dans le lycée et s'impliquer dans la vie du lycée ».

Léa : « Faites ce que vous aimez ». **LK et DG**

Humeur

La Déclaration universelle des droits de l'Homme et la réalité

Le Lundi 10 décembre 2018, certains professeurs du lycée du Haut-Barr à leur tête Mme Le Van référente UNESCO de l'établissement soutenue par Mme Neiter professeure de mathématiques ont déclamé les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. En effet, à cette date nous fêtons les 70 ans de la proclamation officielle de ces droits au Palais de Chaillot à Paris. Si tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance de ces droits, pour vivre dans un monde apaisé et solidaire, la réalité est souvent bien loin de ce qui est écrit dans cette Déclaration pleine de bons sentiments.

Ainsi, **l'article 23**, « Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal » est quelque peu bousculé par la réalité. En effet, beaucoup de femmes sont victimes de discriminations. Les salaires des femmes sont inférieurs de 23,8 % et leurs pensions de 26 %, réversion comprise, en moyenne à ceux des hommes

Par ailleurs, **l'article 3 de la DUDH**, à savoir « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. » est souvent remis en cause par les faits.

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui **au cours d'une année** sont victimes de violences physique et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime, est estimé à **219 000**. L'auteur de ces violences est le mari, concubin, pacsé, petit-ami ; ancien ou actuel ; cohabitant ou non.

3 femmes victimes sur 4 déclarent avoir subi des faits répétés

8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales, ces chiffres montrent que encore aujourd'hui certains hommes agressent les femmes et cela va à l'encontre de l'aspect de dignité et de droits écrits dans l'article premier.

L'article 4 des droits de l'Homme : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. » est plutôt respecté dans les pays occidentaux mais malgré cela, ces pratiques perdurent encore dans certains pays africains (Libye, Mauritanie ...) ou dans le sud de l'Asie (Népal, Inde ...). Ainsi, l'esclavage moderne prend différentes formes en effet, certains esclaves doivent cultiver des terres, travailler sur des chantiers, s'occuper de la maison de leurs maîtres ou encore se prostituer. En échange, ils reçoivent un salaire minuscule, voire rien du tout. Ils sont victimes de violences et ne peuvent s'échapper sans se mettre en danger.

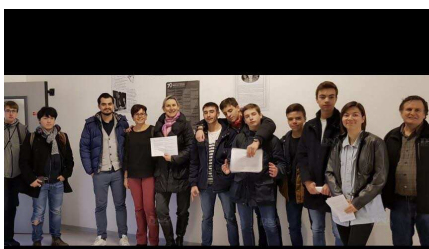
L'esclavage moderne touche surtout les personnes les plus pauvres, les plus vulnérables, les plus fragiles. Les femmes et les filles notamment. D'après un reportage de France 2, 7 esclaves sur 10 sont des femmes, et 1 sur 4 sont des enfants ou des adolescents.

L'article 14 des Droits de l'Homme : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. » n'est pas respecté dans certains pays, où certains migrants veulent s'installer, mais y sont rejetés ou y sont mal accueillis. En effet, en juillet 2018, le [Pacte mondial pour des migrations sûres régulières et ordonnées](#) a été

approuvé par tous les membres des Nations-Unies, à l'exception des États-Unis, qui avaient fait marche arrière dès 2017 ; certains pays comme la Bulgarie ou l'Australie n'ont pas signé le pacte et s'opposent donc indirectement à ce qui est écrit dans cet Article 14.

L'article 13 des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. » n'est pas respecté en France non plus car certaines personnes n'ont pas la chance de choisir leur résidence. En effet, plus de 2 000 sans abris décèdent chaque année en France, en moyenne à l'âge de 49 ans, de plus, l'enquête de l'Insee de 2012 comptabilisait 133 000 sans-domicile, dont 10 % de sans-abri, en France, peu de chiffres récents sont depuis sortis.

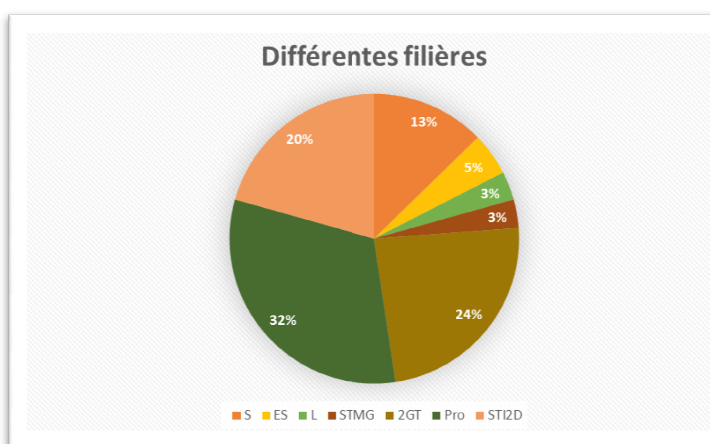
En somme, nous pouvons voir que les Déclarations des Droits de l'Homme ne sont pas toutes respectées et qu'il y a encore beaucoup de travail à faire afin de pouvoir un jour toutes les respecter. **FTC et CM**



L'internat, lieu de vie après les cours

Après 17h30, tous les lycéens ne rentrent pas dans leurs foyers respectifs, d'autres poussent le plaisir à y rester : nous les valeureux internes !

Les internes proviennent de trois lycées différents, à savoir les lycées du Haut Barr, Leclerc et Jules Verne. L'internat se compose de trois bâtiments : A, B, C. Les bâtiments A et C sont occupés par les garçons et le bâtiment B par les filles. Ces bâtiments comportent respectivement : une table de ping-pong (A), un billard (B) et un baby-foot (C). De plus, à l'internat du Haut-Barr les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles. Ainsi, on compte 11 filles pour 54 garçons. Par ailleurs, les élèves sont divisés en fonction des filières :



Pour la majorité des élèves, l'internat du Haut Barr a été leur première expérience en tant qu'interne. Les élèves ont souvent choisi l'internat par souci d'indépendance, pour l'aspect convivial, les problèmes de transport, le fait de bénéficier de bonnes conditions de travail ou encore par besoin de changement. Les lycéens retirent divers avantages de la vie en internat comme l'entraide, un meilleur rythme de travail, le fait de pouvoir vivre avec ses amis, pour la bonne ambiance : cette dernière est favorisée par les événements organisés par les surveillants comme par exemple le karaoké, soirée halloween, repas de Noël, sorties cinéma, tournoi de baby-foot, olympiade de fin d'année, bricolage, la remise de cadeau à Noël à un autre interne, ...

JC

Notre équipe de journalistes :

- **Margaux BOISSIERE**
- **Donécia BIBALOU YAYA**
- **Julie CHRIST**
- **Emma DAMBACHER**
- **Romain ERNEWEIN**
- **Diane GEISSELBRECHT**
- **Laura KESSLER**
- **Gaëlle KIEFFER**
- **Gauthier MARIN**
- **Jérôme NEUPERT**
- **Charles MUCKENSTURM**
- **Lilou THIEBAUT-GEORGE**
- **Florian THIL CLOLUS**
- **Guillaume TOUPENSE**



Mais l'histoire du lycée ne s'arrête pas aux 30 ans....

Des nouveautés sont toujours à l'ordre du jour, avec par exemple les travaux en salle des personnels

